



ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE
Ordinaire

AMIENS le 3 Mars 2019

POUVOIR pour le COREG (Comité Régional)

1	Club représenté : Cliquez ici pour taper du texte. N° d'affiliation à la FFESSM : Cliquez ici pour taper du texte. Nom et prénom du Président du Club : Cliquez ici pour taper du texte. N° de licence du Président : Cliquez ici pour taper du texte.
2	Pouvoir donné à un membre du club : Cliquez ici pour taper du texte. Nom et prénom de ce délégué : Cliquez ici pour taper du texte. N° de licence : Cliquez ici pour taper du texte.
OU	
3	Pouvoir donné à un membre d'un autre club, mandaté : Nom et prénom de ce délégué : Cliquez ici pour taper du texte. N° de licence : Cliquez ici pour taper du texte. Club d'appartenance et N° d'affiliation : Cliquez ici pour taper du texte. Mandaté par : Cliquez ici pour taper du texte.

Signature du Président - cachet du club -

Mention manuscrite de la main du Président du Club : « **Bon pour Pouvoir** »

Date : Cliquez ici pour entrer une date.